

L'ambroisie, une plante invasive surveillée

Le terme « **ambroisie** » englobe quatre espèces de plantes invasives nord-américaine dont L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) dans notre région.

Ce terme d'« invasive » (ou « envahissante ») désigne des espèces exotiques qui produisent une progéniture souvent en très grand nombre et qui deviennent nuisibles à la biodiversité et aux écosystèmes locaux : Berce du Caucase, Doryphore, Écrevisse américaine, Frelon asiatique, Grenouille taureau, Jussie, Perche soleil, Perruche à collier, Pyrale du buis, Ragondin, Renouée du Japon, Silure glane, Tortue de Floride, Vison d'Amérique, ...

L'ambroisie progresse en France depuis 1863 à partir du département de l'Allier. L'homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle induit trois effets néfastes :

1. En fin d'été, les grandes quantités de pollen provoquent de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. Auvergne Rhône-Alpes est la région française la plus envahie par l'Ambroisie à feuilles d'armoise : en 2017, plus de 660 000 personnes (10% de la population régionale) ont été concernées par ces allergies.
2. La plante est une menace pour l'agriculture : baisse de rendement, pertes financières dans certaines cultures (déclassement ou réfaction de récoltes, charges supplémentaires de désherbage), augmentation du travail du sol.
3. Elle entre en concurrence avec certains végétaux : elle est considérée comme une des causes principales de diminution de la biodiversité. Elle présente des propriétés allélopathiques en libérant dans le sol des composés chimiques nécrosant les racines des autres espèces.

Comment l'identifier ? La plante mesure entre 20 cm et 2m de haut. On la rencontre fréquemment sur les bords et dans les champs cultivés (maïs, courges, blés après la moisson, tournesol, ...), sur le bord des routes et des chemins, sur les berges, ... Ses feuilles très découpées sont vert clair sur leurs deux faces. Ses fleurs, regroupées en épis dressés, sont petites et vert pâle à jaunes. Ses tiges sont velues (poils blancs) et ramifiées.

Comment agir ? savoir identifier la plante. Eliminer les plantes : arrachages avec port de gants si possible de préférence avant leur floraison (qui commence début août) et laisser les déchets sur place.

La graine dans le sol peut vivre jusqu'à 40 ans.

Informez les référents « ambroisie » territoriaux : Claude RABUEL, employé services techniques et Rémy CARON, policier municipal Tél mairie 03.85.30.43.94 - mairie@bage-dommartin.fr

Voir :

- http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/aaa_plan_d_action01_13_juin2019.pdf
- Plateforme de signalement ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr>